

Corpus, discours et texte : les nouvelles perspectives numériques

Corpus, speech and text: the new Digital perspectives

✉ Chebli Soumya

cheblisoumya@yahoo.fr

Université Abbes Laghrour- Khenchela/

Reçu le: 26 /06/2020 Accepté le: 30/10/2020, Publié le: 10/12/2020



RÉSUMÉ

L'impact de la mutation technologique sur l'analyse textuelle des discours n'est plus à démontrer. Dans la perspective qui est la nôtre, la présente contribution se propose de réfléchir sur un certain nombre d'interrogations liées à l'ère numérique. Il s'agit d'interroger les caractéristiques de la textualité numérique et la rupture épistémologique qu'elle constitue dans la mesure où la technogénérativité liée à l'hypertexte et aux big data, nous conduit à repenser la catégorisation corpus- discours - texte pour répondre aux exigences de la discursivité numérique.

Mots-clés : Numérique, Corpus, Discours, Texte, Technogénérativité

ABSTRACT:

The impact of technological change on the textual analysis of speeches is no longer to be demonstrated. From our perspective, this contribution proposes to reflect on a number of questions related to the digital age. The question is to question the characteristics of the digital textuality and the epistemological rupture that it constitutes, since the technogenerativity of hypertext and big data leads us to rethink the categorization corpus- discourse -

text in order to meet the requirements of digital discursivity.

Keywords: Digital , Corpus, Speech, Text, Technogenerativity

1. Introduction : Dans le cadre des humanités numériques, des notions comme texte, genre, discours et corpus sont bouleversées et donnent naissance à un nouveau paradigme qui suscite débats et controverses depuis la conversion numérique notamment la conversion numérique de l'analyse des TDI (Textes-Discours-Interaction). C'est sur ce nouveau paradigme que nous allons nous pencher ici. Nous essayerons de comprendre comment le numérique modifie la nature du texte, du discours et du corpus par un phénomène de technogénéricité pour laisser place, à l'hyperlien, l'hypertexte et aux big data. Partant des exigences de la démarche écologique composite, notre objectif est d'interroger la capacité des traits technodiscursifs à remettre en question la notion de genre dans le sens où le rapport genre– discours serait à reconsidérer au profit de la notion de corpus, remise en question à son tour. Reconsidération, qui aurait pour conséquence l'émergence d'une nouvelle herméneutique, une herméneutique numérique.

Après un regard rétrospectif, théorique et épistémologique sur les notions de corpus, discours et texte dans la première partie. Dans la dernière partie de cet article, nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse aux questions posées plus haut.

2. Corpus, discours et texte : regard rétrospectif

Afin de mieux cerner les différentes acceptions de la notion de corpus, nous avons emprunté à F. Rastier sa catégorisation qui s'appuie sur deux grandes orientations ; la première logico-grammaticale et la seconde philologique- herméneutique.

La conception logico- grammaticale considère le corpus comme un ensemble de phrases ou d'énoncés, écrits ou oraux, constituant un échantillon de la langue. Ce dépôt d'exemples ou d'attestations ont pour rôle de représenter un phénomène linguistique en vue de l'étudier. Définition contestable de par son caractère structural dans la mesure où une telle définition met l'accent sur les phrases indépendamment du contexte de leur réalisation.

La seconde s'inscrit dans une tradition philologique- herméneutique, où le texte n'a de valeur que dans le rapport texte à texte. Cette conception n'exclut pas la première mais lui est complémentaire.

Contrairement à la première conception, la seconde, est privilégiée en analyse du discours,

le corpus qui, en fait, définit l'objet de recherche qui ne lui préexiste pas. Ou plutôt, c'est le point de vue qui construit un corpus, qui n'est pas un ensemble prêt à être enregistré¹.

Prétendre donner une définition à une notion aussi problématique que celle que constitue la notion du discours, relève de l'utopique. L'abondance de la littérature existante à ce sujet exprime parfaitement la difficulté que rencontrent les spécialistes à cerner cette notion malgré les incessantes tentatives.

Toutefois, avant de se lancer dans cette aventure, il est important de ne pas perdre de vue que les essais de délimitation du champ de la notion de discours n'est pas née de l'essor qu'a connu l'analyse du discours durant les années 60, elle remonte à l'Antiquité. C'est avec Platon, déjà, que les éléments constitutifs du discours ainsi que l'importance de leurs interactions ont été soulignés :

C'est la plus radicale manière d'anéantir tout discours que d'isoler chaque chose de tout le reste ; car c'est par mutuelle combinaison des formes que le discours nous est né.²

Depuis, une multitude de tentatives s'acharnent, en vain, à délimiter les champs d'action de la notion du discours et en a proposé des équations qui donneraient une légitimité scientifique à la démarche entreprise. Pour notre part, nous avons choisi d'analyser les équations proposées par des tendances différentes qui nous paraissent les plus représentatives des grands courants de la linguistique : Enoncé +situation de communication =DISCOURS ou texte +situation de

communication = DISCOURS ou celle qui remonte à Guillaume et qui stipule que le langage = DISCOURS+ langue.

Le développement de la psychomécanique, psychosystématique en Europe, précisément en France, coïncide avec celui de la pragmatique aux états unis durant les années 20 – 50. Ce rapprochement chronologique a stimulé notre curiosité et nous a incités à formuler des hypothèses sur un éventuel rapprochement théorique. Le premier usage du mot pragmatique, « cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes », remonte au sémioticien et philosophe américain Charles W. Morris en 1938. Le mot pragmatique dérivé du grec « *pragma* », « *praxi* » qui signifie « *action, exécution, accomplissement, manière d'agir, conséquence d'une action.* ».

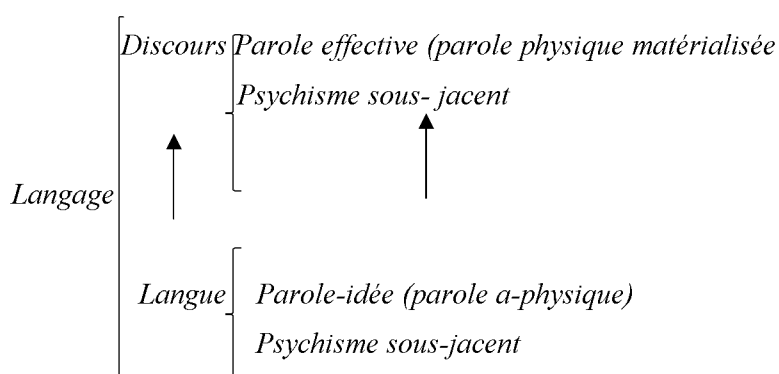
Les fondements théoriques de la psychomécanique de Guillaume s'appuient sur l'acte de langage qui est une

*opération de transition de la langue au discours (...) Accomplir un acte de langage, c'est (...) transiter du plan de puissance où siège la langue, au plan d'effet, où se formera et se développera le discours.*³

Deux lectures possibles des principes guillaumiens ; une première lecture assez naïve, à notre avis, qui le considérerait comme continuateur de De Saussure ayant, simplement, substitué le concept discours à celui de parole. La deuxième le considérant, à juste titre d'ailleurs, comme précurseur de l'approche pragmatique cognitive du langage. Guillaume se démarque de De Saussure, par le fait qu'il ne conçoit pas le discours comme un substitut de la parole car :

*L'acte de langage ne commence pas exactement avec l'émission de paroles destinées à exprimer la pensée, mais avec une opération sous-jacente, ou si l'on veut subsidente, qui est l'appel que la pensée en instance d'expression adresse à la langue, dont l'esprit à la possession permanente*⁴.

La conception guillaumienne reproche à la parole saussurienne son traitement physique matérialisé qui relèverait du domaine de la phonologie et sa négligence de l'aspect parole-idée, appartenant à la langue, est autre chose que la parole effective. Guillaume propose une révision du schéma Saussurien qui devient :



*La successivité qu'intègre le langage est, selon la donnée de ce schème d'analyse, celle de la langue au discours, et dans la langue comme dans le discours, il y a liaison et congruence d'un fait de parole et d'un fait de pensée. Avec toutefois des différences qu'il importe de relever et de souligner.*⁵

Chez De Saussure

la parole est au contraire un acte de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer :

1. Les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle :

2. Le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons.⁶

A première vue, la confrontation de ces deux conceptions, nous amènerait à s'aligner du côté de la première tendance qui voit en Guillaume un continuateur de De Saussure. Toutefois, Guillaume fait remarquer qu'« *il faut du temps pour penser et pour parler comme il faut du temps pour marcher* ». Ce dernier principe est à l'origine d'un autre concept central de pensée guillaumienne en l'occurrence celui de « *mouvement* ». La conception du discours en mouvement a prévalu aux travaux de Guillaume leur originalité et leur caractère précurseur en pragmatique cognitive :

*Le discours s'identifie à un mouvement renvoyant à la pensée profonde, universelle et permanente, des éléments, qui ont servi à construire une pensée superficielle, singulière et momentanée. A l'inverse, la construction du discours s'identifie à un mouvement qui demande à la pensée universelle, il faut entendre celle parvenue à l'état où elle est moyenne d'agir sur autrui.*⁷

Les prédiscours évoqués par Paveau en 2006 ne sont-ils pas, déjà, présents dans la pensée guillaumienne en 1946-1947 ? Au-delà de cette question, sur laquelle nous reviendrons avec plus de précisions au cours de cet article, le discours en psychomécanique présente deux principaux mouvements ; l'un en amont et l'autre en aval. Dans ses Leçons de linguistique 1946-1947, série C, vol. 9, Guillaume explique que de ces deux principaux mouvements du discours, découlent quatre mouvements successifs à la base de toute construction phrastique :

1. La visée du discours : considéré comme un mouvement initial né de la motivation du sujet parlant à s'exprimer dans une situation et à laquelle il doit se conformer. Cette contrainte pragmatique restreint le choix d'énoncés. Durant cette étape « la construction du discours n'est pas encore engagée. »

2. La visée phrastique : une fois le thème défini, une autre étape est entamée, celle du choix syntaxique. En d'autres termes, opter pour une structure au détriment d'une autre en fonction des contraintes pragmatiques du discours.

3. Les visées lexicales : appelée par Guillaume, idéo genèses au pluriel ; cette troisième étape vient couronner les deux premières ; l'instant où les structures vides deviennent pleines. C'est ce battement qui actualise par symphyses les signes et signifiés de puissance.

4. Les visées morphologiques : l'idéogénèse se voit transformée en morphogénèses ; dernier moment d'ajustement matière/ forme avant ledit effectif.

Cette conception du discours, nous renvoie à la formule de Pêcheux « ça parle » toujours « avant, ailleurs et indépendamment » ou encore à la théorie des opérations énonciatives où le sujet parlant est considéré comme être psychosocial interagissant avec son environnement :

*L'activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines qui n'ont de place dans la linguistique que par leur relation avec la langue. L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu (...), l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage.*⁸

En linguistique textuelle, Adam a remis en question l'équation « texte + situation de communication = DISCOURS », jugée, en 2011, inappropriée :

Pour aborder le concept de contexte, je dois repartir de la malheureuse reprise (Adam 1990 : 23 & 1999 : 39) de la formule Discours = Texte + Contexte/conditions de production et de réception-interprétation et de son symétrique Texte = Discours – Contexte/conditions de production. Cette formule, en hésitant entre con- texte et conditions de production du discours, a manifestement son origine dans l'Analyse de Discours française des années 1960-80. Je dirai donc qu'il faut aujourd'hui l'écarter pour deux raisons. D'abord parce qu'elle laisse entendre une op- position et une complémentarité des concepts de texte et de discours alors qu'il s'agit de dire que ces deux concepts se chevauchent et se recoupent avant tout en fonction de la perspective d'analyse choisie. Ensuite parce qu'il faut tenir compte de ce que

Jacques Guilhaumou (1993 & 2002 : 32) décrit comme le passage d'une conception sociolinguistique de l'AD à sa redéfinition comme « discipline herméneutique à part entière. »⁹

Adam n'est pas le seul linguiste à avoir remis en question sa première conception de la notion de corpus. En 2011, Rastier a, également, révisé sa conception première afin de l'adapter à l'environnement numérique quand il affirme que :

La constitution et l'analyse de corpus sont en passe de modifier les pratiques voire les théories en lettres et sciences sociales. Toutes les disciplines ont maintenant affaire à des documents numériques et cela engage pour elles un nouveau rapport à l'empirique. En outre, la numérisation des textes scientifiques eux-mêmes permet un retour réflexif sur leur élaboration et leurs parcours d'interprétation.¹⁰

Dans ce passage, Rastier réitère, d'une part, l'importance du rôle contextualisant du corpus quant au principe herméneutique considéré par Wilhelm Dilthey comme « *l'interprétation des témoignages écrits de la vie humaine* »¹¹. Le corpus est contextualisant de par le texte, matérialité linguistique qui se situe dans un genre, constitue

l'ensemble dans lequel cette unité prend son sens. Où le morphème est l'unité élémentaire, le texte est pour une linguistique évoluée l'unité minimale et le corpus l'ensemble dans lequel cette unité prend son sens¹².

A la page 64, Rastier affirme qu'« *un texte ne peut se lire que dans un corpus, qu'il soit implicite, comme en général dans les études littéraires, ou explicite, comme en linguistique de corpus.* »

D'autre part, Rastier souligne le rôle de la numérisation dans le traitement et l'élaboration du parcours interprétatif de textes scientifiques :

La textométrie donne accès à des descriptions qui à ce stade ne veulent rien dire mais sont autant de stations dans un parcours interprétatif qu'il reste à définir (...) et cela suppose une herméneutique des sorties logicielles¹³

Toutefois, il insiste sur le fait que « *bien entendu la qualité l'emporte sur la quantité, et le "grain" sur la "mesure"* ». ¹⁴. La même année, Paveau remplace la notion de discours par celle de corpus. Elle évoque la "toute-puissance du corpus" qui lui semble plus appropriée :

Ce que j'appelle la toute- puissance du corpus, c'est l'idée que la notion de corpus recouvre ou remplace la notion de discours : la notion de discours ne désigne pas seulement des produits, des données, elle désigne un processus linguistique et social très complexe qui repose sur une interprétation du monde. C'est à mon sens une vraie notion linguistique, et philosophie, c'est - à-dire une proposition interprétative pour comprendre comment l'homme se comporte dans le monde, se débrouille avec son humanité par la parole.¹⁵

C'est précisément cette « *proposition interprétative pour comprendre comment l'homme se comporte dans le monde* » qui serait à l'origine du tournant épistémologique à travers la conversion numérique des sciences du langage et l'émergence des humanités numériques parce-qu'en seulement

vingt ans, la plus grande partie des activités humaines s'est déplacée dans les mondes numériques, et le développement des ordinateurs personnels, d'Internet et la téléphonie mobile ont radicalement changé notre relation avec le monde.¹⁶

2. Limites de la typologie textuelle traditionnelle

Depuis les travaux de Vandenrope (1997) et ceux de Saemmer (2015), il est bien établi que l'hyperlien, trait technodiscursif par excellence, est à l'origine de nouvelles formes de lectures sur la page –écran : la lecture linéaire a cédé la place à la lecture tabulaire. Il n'est pas envisagé de revenir sur cette question, mais de tenter de déterminer le rôle du lien hypertextuel, dans la révision des rapports textes- genre-discours-corpus. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la conversion et l'ère numérique ont imposé un certain nombre d'interrogations. Dans cette partie, nous mettrons en évidence le débat actuel sur la généricité numérique et les limites de la généricité

textuelle traditionnelle. Dans un article intitulé « L'ethos discursif et le défi du Web », mis en ligne en juillet 2016, Maingueneau affirme que :

La conception classique du genre de discours associe chaque texte – considéré comme une totalité stabilisée qu'on peut appréhender globalement – à un genre. L'internaute, lui, est confronté non à un texte, mais à un écran qui se présente comme une mosaïque plus ou moins dense de modules hétérogènes, ce qui interdit de mettre en correspondance simple un texte et une scène d'énonciation. Dans cette mosaïque, on peut trouver des textes au sens habituel du terme mais aussi des listes, des diagrammes, des slogans, des titres, des vidéos, des bannières, etc. En outre, ce qui apparaît sur l'écran n'est qu'un état transitoire ; la plupart des modules sont renouvelés mais à des rythmes différents, en fonction du type de site concerné. Enfin, l'écran ne propose qu'une vue partielle d'une totalité qui ne se donne jamais intégralement : il y a divergence entre les scansions d'Internet et la pagination de l'imprimé. On sait aussi que l'hypertextualité implique une « lecture » qu'on peut dire navigante, le texte étant en fait le produit contingent du parcours de l'internaute, qui fabrique l'hypertexte qu'il "lit".¹⁷

Cette ambiguïté épistémologique des big data expliquerait le nombre restreint de travaux qui traitent de la typologie du texte numérique et la nécessité de mettre à jour les concepts de l'analyse classique du discours. A ce sujet et en guise de conclusion, Maingueneau déclare :

En étendant à partir des années 1980 son champ de validité à l'ensemble des productions discursives, l'analyse du discours s'est dotée d'un outil précieux, mais a progressivement été amenée à s'interroger sur les problèmes que soulève son application à des corpus différents de ceux pour lesquels il a été conçu. Tant qu'il s'agit de textes relevant d'une généricité "classique", il est possible de minimiser ces problèmes ; mais cela devient impossible quand on se confronte au Web, qui déstabilise un certain nombre de présupposés immémoriaux quant à la textualité et à l'auctorialité.¹⁸

3. Typologie du texte- corpus numérique

Comme indiqué dans la section (2.), le travail le plus élaboré sur la question typologie du texte numérique reste à ce jour celui que propose Paveau. Dans son article « Ce qui s'écrit dans les univers numériques », mis en ligne en 2015, elle propose une typologie du texte numérique basée essentiellement sur la diversité des environnements natifs. Elle distingue, numérisé numérique, et numérique. Toutefois, cette technogénéricité reste tributaire de l'évolution de l'environnement numérique, donc formelle et instable comme nous le verrons dans ce qui suit :

Numérisé : Un document numérisé est le produit d'un portage dans un environnement numérique. À partir d'une version imprimée, il est entré dans un logiciel (...) ou scanné Il est mis en ligne ou non.¹⁹

Cependant, ce type de texte n'est pas natif de l'environnement numérique donc la question de la particularité numérique reste posée. Le fait de subir ou pas, dans des cas particuliers, des modifications via des logiciels ne garantit pas le caractère numérique du document. Il s'agit plutôt d'une sorte d'archivage et de diffusion numérique d'un texte classique.

Numérique : Un document numérique est produit en contexte électronique hors ligne, sur un ordinateur, un téléphone, une tablette, et il possède toutes les caractéristiques de l'écriture au clavier et les fonctions apportées par les affordances du logiciel d'écriture. Il est facultativement mis en ligne (livres numériques, revues mises en ligne) et peut donc s'intégrer dans l'écosystème du Web ou rester hors ligne (fichiers de travail) ; mais il n'est pas nativement destiné à la mise en réseau. Il peut comporter des technomots et des hyperliens que les logiciels d'écriture permettent désormais de créer mais non des technosignes.²⁰

Si le texte n'est pas mis en ligne, le numérique ne peut être considéré comme une caractéristique du texte mais devient un outil de production du texte au même titre que la machine à écrire dotée

d'un logiciel de traitement de texte et les technomots et les hyperliens perdent leur valeur parce que décontextualisés.

Numérique : Un document numérique est produit nativement en ligne, sur un site, un blog ou un réseau social, tout lieu numérique accueillant de la production de discours. Il présente des traits de délinéarisation du fil du discours, d'augmentation énonciative, de technogénérativité et de plurisémiotité. ²¹

Nous pensons que ce dernier type peut être décliné en deux prototypes numériques en fonction d'auctorialité et de visée discursive :

1. Texte numérique à structure d'échange monologal : Ce type de texte englobe toutes les situations de messagerie différée : courriels, commentaires sur les réseaux sociaux, etc.

2. Texte numérique à structure d'échange dialogal et polylogal en temps réel : Ce type de texte englobe la messagerie instantanée, le texte collaboratif de nature académique ou pas, d'ailleurs, et impliquant deux internautes ou plus. Cette dernière production serait à l'origine de l'émergence de communautés virtuelles à titre d'exemple " les communautés d'apprentissage".

4. Conclusion :

La comparaison du cheminement de la sémantique discursive telle qu'elle a été mise en place par François Rastier et celui que suit la statistique discursive quantitative, nous permet de constater que le palier au niveau duquel cette dernière stagne est la période c'est-à-dire la frontière de la macrostructure.

D'autre part, lorsqu'il s'agit d'analyse sémantique suivant le principe herméneutique, deux contraintes sont à souligner : la contrainte référentielle, et la contrainte inférentielle. En statistique textuelle, deux types d'analyse sont à distinguer :

L'analyse d'un seul texte ;

La mise en relation de plusieurs textes.

Afin d'atteindre la macrostructure, c'est à dire le texte dans la pratique sociale où il a été produit il me semble que le développement des logiciels de statistique textuelle s'avère indispensable dans le sens de la sémantique cognitive d'une part, et des niveaux de corrélation d'autre part. Si ces logiciels présentent un degré de satisfaction assez élevé par rapport à l'analyse linguistique, le niveau d'adéquation interprétative n'est pas aussi satisfaisant.

Pour finir, nous dirons que cet article a tenté de présenter succinctement l'état des recherches et les perspectives qu'ouvrent l'ère numérique aux sciences du langage et aux TDI. Si les humanités numériques nous offrent des perspectives intéressantes et stimulantes, pour le décroisement des disciplines, en sciences du langage, force est de constater que les pratiques qui s'en trouvent bouleversées, le mouvement de fond, la réélaboration conceptuelle et déplacement théorique sont d'une autre ampleur ; celle des big data.

Liste bibliographique

ADAM, Jean Michel, Texte, contexte et discours en question. Réponses de Jean –Michel Adam. *Pratiques*. Juin 2006, 21-34. URL : <http://pratiques-cersef.com>, consulté le 12 /04 / 2012

CHARAUDEAU Patrick, & MAINGUENEAU Dominique, (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Paris : Du Seuil.

CHAREUDEAU, Patrick, Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus*. 01 juillet 2010. URL : <http://corpus.revues.org>, consulté le 16 /01 / 2013

- DE SAUSSURE, Ferdinand, (1916), Cours de linguistique générale. Ed : Edition critique préparée par Tullio de Mauro Broché – 1 janvier 1983.
- GUILLAUME, Gustave, (1989), Leçons de linguistique 1946-1947, série C, vol. 9, Grammaire particulière du français et grammaire générale II, Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses universitaires de Lille
- JOLY, André, L'article, instrument de modalisation chez Gustave Guillaume (1919), *Modèles linguistiques* 64 | 2011. URL : <http://journals.openedition.org/ml/355>, consulté le 23 août 2019
- MAINGUENEAU, Dominique, L'ethos discursif et le défi du Web, *Itinéraires*, 2015-3 | 2016. <http://journals.openedition.org/itineraires/3000>, consulté le 23 août 2019
- PAVEAU Marie- Anne, Discours et cognition : les prédiscours entre cadre internes et environnement extérieur, *Corela : Cognition, Discours, Contexte*. 1/11 / 2007, URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1550>, consulté le 14 /12/2013
- PAVEAU Marie- Anne, La mémoire numérique. Réflexivité et technodiscursivité. *La pensée du discours* [carnet de recherche]. 5/10/2013. URL : <https://penseedudiscours.hypotheses.org/8204>, consulté le 22 août 2019
- PAVEAU Marie-Anne, Ce qui s'écrit dans les univers numériques, *Itinéraires*, 2014-1 | 2015. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/2313>, consulté le 22 août 2019
- RASTIER François, (2011), La mesure et le grain. Sémantique de corpus. Paris : Champion, Collection Lettres numériques
- RASTIER François, Sur l'immanentisme en sémantique, *Cahier de Linguistique Française* 15. Pages 325-335. URL : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier>, consulté le 25/11/2013
- VIAL Stéphane, (2013), L'être et l'écran, comment le numérique change la perception. Paris : PUF (1ère édition)
- WOLFGANG Teubert, La linguistique de corpus : une alternative [version abrégée], *Semen* 27. URL : <http://journals.openedition.org/semen/8914>, consulté le 23 août 2019

Références

- ¹ CHARAUDEAU Patrick, & MAINGUENEAU Dominique, (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Paris : Du Seuil., P 149.
- ² PLATON, (360 av. J. -C) Le Sophiste, 259e.
- ³ BOONE & JOLY, (2004). cité par JOLY André, (2011). L'article, instrument de modalisation chez Gustave GUILLAUME Gustave (1919), *Modèles linguistiques* 64., P105.
- ⁴ GUILLAUME Gustave, (1946-1947)., Leçons de linguistique 1946-1947, série C, vol. 9, Grammaire particulière du français et grammaire générale II, Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses universitaires de Lille., P 267.
- ⁵ Ibid., P71.
- ⁶ DE SAUSSURE Ferdinand, (1916). Cours de linguistique générale. Ed : Edition critique préparée par Tullio de Mauro Broché – 1 janvier 1983., P30-31.
- ⁷ GUILLAUME Gustave, Op.cit. P 90.
- ⁸ GUILLAUME, Gustave, (1919) , P37 cité par JOLY André, (2011). L'article, instrument de modalisation chez Gustave Guillaume (1919), *Modèles linguistiques* 64, P103-104.
- ⁹ ADAM Jean-Michel, (2006). Texte, contexte et discours en question. Réponses de Jean –Michel Adam. *Pratiques*., P4.
- ¹⁰ RASTIER François, (2011). La mesure et le grain. Sémantique de corpus. Paris : Champion, Collection Lettres numériques., P12.

¹¹WOLFGANG Teubert,(2009). La linguistique de corpus : une alternative [version abrégée], *Semen* 27., P15.

¹²RASTIER François, Op.cit. P33.

¹³RASTIER François, Ibid., P44.

¹⁴RASTIER François, Ibid., P52.

¹⁵PAVEAU Marie- Anne,(2013). La mémoire numérique. Réflexivité et technodiscursivité. *La pensée du discours*., P9

¹⁶DARRAS, (2009) cité par Vial, VIAL Stéphane (2013). *L'être et l'écran, comment le numérique change la perception*. Paris : PUF (1ère édition)., P24.

¹⁷MAINGUENEAU Dominique, (2016). L'ethos discursif et le défi du Web, *Itinéraires*, P4.

¹⁸MAINGUENEAU Dominique, Ibid., P11.

¹⁹PAVEAU Marie- Anne, (2015). « *Ce qui s'écrit dans les univers numériques, Itinéraires* », P5.

²⁰PAVEAU Marie-Anne, Ibid., P7.

²¹PAVEAU Marie- Anne, Ibid., P8.